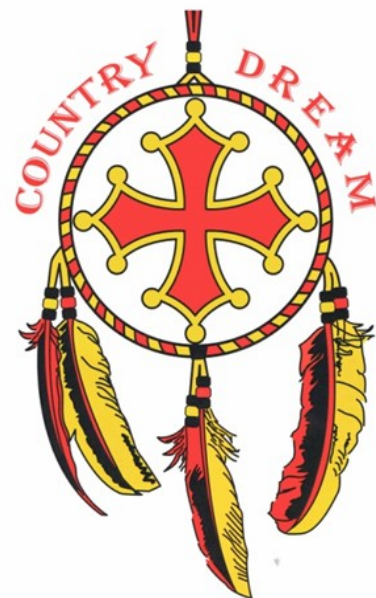


Photo

**COUNTRY DREAM L-A
LAUDUN-L'ARDOISE
SAISON 2013 / 2014
FICHE D'INSCRIPTION**



A D H E R E N T	Nom et Prénom	
	Né(e) le	
	Adresse CP -Ville	
	E-mail	@
	Tel perso Tel mobil	
		FFCLD Licence n°

Choix du niveau	Pour tout renseignement s'adresser à :	
Débutant / Novice <input type="checkbox"/>	Présidente : M. MARTIN Gilbert	Tél : 04.66.50.10.02 ou 06.64.65.73.01
Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Trésorière : Mme DARDEVET Solange	Tél : 04.66.50.44.40 ou 06.86.69.97.98
Avancé <input type="checkbox"/>	Entraîneur : Mme CONIL - MARTIN Magali	Tél : 04.66.50.10.02 ou 06.72.72.97.15
Couple <input type="checkbox"/>	Vice Président : M. MAS Michel	Tél : 04.66.82.04.94 ou 06.77.97.83.70
Avancé Extérieur <input type="checkbox"/>		

Pour la tarification annuelle voir au dos du document

Définition de la licence: Reste individuelle et nomina-

Réservé au Club Nom de l'Émetteur du chèque

Montant de la cotisation Banque

Montant payé Le Chèque N°
Espèce
Montant payé Le Chèque N°
Espèce

D O S S I E R	Ramener au club le dossier complet composé de :	Important Aucun entraînement ou cours ne sera possible sans certificat médical. La totalité du dossier est exigée à l'inscription Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur ci derrière ce document
	<input type="checkbox"/> La fiche d'inscription dûment remplie et signée	
	<input type="checkbox"/> Un certificat médical attestant de votre aptitude à faire le sport de votre choix	
	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (Nom et prénom au dos)	
	<input type="checkbox"/> 3 enveloppes timbrées à votre nom et adresse	
	<input type="checkbox"/> Le règlement de la cotisation annuelle : En espèces : l'intégralité de la cotisation à l'inscription. Par chèque : l'échelonnement est possible en 2 fois. Le où les chèques seront à l'ordre : Association COUNTRY DREAM L-A	
	Les documents demandés sont Obligatoires	

30290 LAUDUN
Adresse Mail **countrydream@voila.fr**

Signature de L'Adhérent

Extrait du règlement intérieur art 18

Respecter les horaires d'entraînement.

Accompagner les enfants jusqu'à la salle d'entraînement et s'assurer de la présence de l'entraîneur.

En cas d'absence de l'entraîneur, les parents doivent récupérer leurs enfants.

Pour les enfants entre 8 et 12 ans la présence d'un des parents est obligatoire pendant le cours.

Les parents autorisent l'adhérent mineur de plus de 12 ans à participer aux sorties et déchargent l'association de toutes responsabilités suite à un accident où elle ne serait pas responsable.

Les parents donnent aux responsables de l'association l'autorisation de prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence

L'Association COUNTRY DREAM L-A dégage toute responsabilité pour les accidents survenant hors de la salle d'entraînement.

Signaler les problèmes médicaux à l'entraîneur.

L'adhérent donne pouvoir au président et au trésorier de signer sa licence en cas d'oubli de sa part.

Aucune inscription ne sera acceptée sans le dossier d'inscription complet.

L'inscription n'est définitive qu'après accord de l'entraîneur suite à l'essai, dans le cas contraire votre dossier vous sera rendu.

Les chaussures : les talons aiguilles et les claquettes sont strictement interdits pendant les cours

Il ne sera effectué aucun remboursement de cotisation pour abandon en cours d'année.

En cas de réclamation un courrier motivé devra être adressé au président de l'association

Décharge parentale si l'adhérent est mineur

Nom et Prénom de l'adhérent

Nom et Prénom du Responsable

Père

Mère

Tuteur

Mettre une croix dans la case de gauche correspondant à votre activité

1 Cours d'essai est offert avant l'inscription

**Association COUNTRY DREAM L/A
De LAUDIN /L'ARDOISE**
Cours à LAUDUN
Salle du Mille Club

Tarif annuel licence comprise

Activités

Jours

Horaires

Tarif unique pour les deux Associations

Débutants / Novices

Lundi

19h30 à 20h30

60 € Enfant de moins de 12 ans

80 € Par Personne

140 € Pour les couples mariés ou en concubinage.

Pour les familles à partir du 3ème adhérent

la cotisation annuelle passe à 70 € par personne

Conditions identiques pour les familles recomposées ayant la même domiciliation.

Couples et Intermédiaires

Lundi

20h30 à 21h 30

Possibilité à tous les adhérents de faire plusieurs horaires

**Association COUNTRY DREAM
De SAINT GENIES DE COMOLAS**
Cours à St GENIES DE COMOLAS
Salle des Fêtes

Activités

Jours

Horaires

L'entraîneur déterminera le maintien des cours pendant Les vacances scolaires

Débutants / Novices

Mardi

19h à 20h15

Intermédiaires

Mardi

20h15 à 21h30

Avancés

Vendredi

18h30 à 19h30

A définir selon le nombres de participants